BOUIRA

Il était une fois l'annexe de la Bibliothèque nationale

Tout a commencé en décembre 2006 lorsque le projet de construire une annexe de la Bibliothèque nationale avait été approuvé et son AP de l'ordre de 50 millions de DA dégagée.

La chose étant acquise, il ne restait aux responsables de la direction de la culture qu'à entamer les procédures d'usage, le lancement des concours d'architecture.

Cependant, et voyant que le premier terrain choisi présentait beaucoup d'inconvénients, la direction de la culture a opté pour un autre situé à proximité du centre universitaire. Or, malgré le changement de terrain, la direction de la culture avait du mal à avoir un dossier répondant à toutes les normes pour être choisi.

Près de 18 mois sont passés entre le lancement de ces concours via la presse nationale et leurs consultations par le jury constitué d'architectes et des directeurs de la culture et de l'urbanisme, et de la construction. Au total, deux avis d'appel d'offres et deux autres consultations restreintes, lancés, se sont avérés infructueux. Cependant, au sujet de cette infructuosité, deux bureaux d'études qui ont été soumissionnaires pour cette annexe, se sentant lésés dans leurs droits, ont émis des réserves quant à la manière avec laquelle cette opération a été menée. D'après eux, la direction de la culture avait tout fait pour aboutir à cette infructuosité et ce, afin de céder cette étude au gré à gré.

Face à ces accusations, la direction de la culture par la voix de la préposée à ce dossier reste sereine et considère que ces avis et autres consultations ont été lancés dans la transparence totale avec au final 14 projets qui se sont tous avérés infructueux pour diverses raisons. Et notre interlocutrice de nous déballer sur son bureau les différents dossiers et la nature des rejets dont les plus en vue sont le dépassement de la surface du projet de plus de 10% alors que le cahier des charges stipule que la surface totale ne devait pas dépasser les 10% et l'élimination des études qui n'ont pas pu récolter la note de plus de 12 points sur 25. En d'autres termes, des études médiocres qui ne seyaient pas au standing d'une annexe de la Bibliothèque nationale.

Aussi, et pour ce qui est du gré à gré, la responsable de la direction de la culture estime que cette étude a assez duré et qu'elle aurait aimé que le choix du bureau d'études fut fait lors des consultations. Cependant, vu ces dossiers infructueux et devant l'urgence de la situation, le jury a agi, selon la loi, en s'inspirant de l'article 38 du code des marchés qui autorise l'octroi du marché de gré à gré en pareil cas. En outre, notre interlocutrice dira que le bureau d'études choisi, le BET Bel-Abbès, figure à la meilleure place dans le classement avec une bonne présentation du projet. Cela étant, rappelons que le site a été visité par le wali, ce jeudi, lors d'une sortie sur terrain dans la commune de Bouira, et le projet d'une superficie de 4 000 m² lui a été présenté par le bureau d'études BET Bel-Abbès, qui a déjà réussi au concours lancé à Tizi-Ouzou pour un projet similaire.

Signalons enfin que le projet nécessiterait une enveloppe de près de 18 milliards de centimes. Sur directives du wali, le projet devra être lancé au plus tard en novembre prochain pour un délai de réalisation de 12 mois.

Y. Y.

TIZI-OUZOU

Portes ouvertes sur la formation paramédicale

La formation paramédicale comprend une vingtaine de disciplines enseignées dans les écoles spécialisées qui existent au niveau national. Celle de Tizi-Ouzou en dispense 12, entre autres, celles de laborantin, de secrétaire médicale, d'anesthésiste réanimateur, de soins généraux, de radiologiste, de soins du bloc opératoire, d'aide-soignant, mais elle recrute également pour le reste des formations dispensées dans d'autres établissements similaires du pays.

Ce sont tous ces profils ainsi que les conditions de recrutement et du déroulement socio-pédagogique de la formation qui sont mis à la disposition des candidats potentiels et de leurs parents à l'occasion des journées portes ouvertes sur les professions paramédicales organisées, pour la deuxième année consécutive, par l'école paramédicale de Tizi-Ouzou, du 28 juin au 4 juillet.

L'école, qui vient de fêter la sortie de sa 24e promotion depuis son ouverture en tant qu'établissement distinct du CHU au cours de l'année scolaire 1983/84, se prépare à accueillir à la prochaine rentrée quelque 200 stagiaires dont 150 en internat des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Boumerdès et des autres wilayas du Centre dépourvues d'écoles paramédicales, selon M. Hadad, le chef de l'établissement. Ce dernier vise, à travers les portes ouvertes qui se tiennent avant la publication des résultats du bac et de la fermeture des lycées, à informer et sensibiliser les candidats aux professions paramédicales. Des affiches sont placardées et des prospectus distribués au sein des établissements d'enseignement secondaire depuis déjà quelque temps en prélude à l'organisation des portes ouvertes, a-t-il indiqué. L'école paramédicale de Tizi-Ouzou, qui fonctionnait au sein du CHU avant l'ouverture de l'institution actuelle, est réputée pour la qualité de la formation et des diplômes qu'elle délivre. Vingt professeurs d'enseignement paramédical y exercent auxquels s'ajoutent des vacataires, puisés au sein du CHU et sollicités pour leurs compétences en qualité d'encadrement d'appoint de certaines matières.

Limitée au plan des capacités d'accueil, la structure est sujette aux transformations et adaptations spatiales nécessaires pour faire face aux nouvelles technologies et besoins pédagogiques.

Chaque année, l'école est assaillie par un flux de candidats plusieurs fois supérieur à ses capacités d'accueil. Aussi, l'accès est devenu difficile, il faut le bac en sciences de la nature et de la vie, en maths ou en chimie, plus un texte de sélection pour la plupart des disciplines enseignées. L'administration fait son possible pour accomplir la mission qui lui est assignée parmi lesquelles figure un centre de documentation d'environ 5 000 ouvrages couvrant toutes les spécialités, ouvert jusqu'à 22h, y compris aux étudiants du CHU, ainsi qu'une médiathèque récemment mise à la disposition des stagiaires (85% de filles). Il y a, indique encore le chef d'établissement, trois types de statuts : des stagiaires sages-femmes, des auxiliaires médicaux anesthésistes et réanimateurs et, enfin, paramédicaux. L'école est utilisée au maximum et parallèlement à la formation classique, des séminaires, colloques et conférences et journées d'étude sont régulièrement organisés à l'image des portes ouvertes sur la néonatalogie, qui ont eu lieu le 26 juin, et de dix séminaires de formation continue et de recyclage lancés depuis quelques jours par le ministère sur des thèmes tels que la cardiologie, le diabète, les maladies respiratoires…

B. T.

RÉSULTAT DU BEM À BÉJAÏA

Un élève handicapé de Sidi-Aïch décroche la meilleure moyenne

Atteint d'une myopathie du type Becker et n'ayant que ses compétences intellectuelles ainsi que la parole pour étaler tout son savoir, Zaïmi Mohamed, un élève handicapé physiquement, scolarisé au CEM Mohamed-Saïd Aïssani de Sidi-Aïch qui se déplace sur un fauteuil roulant depuis cinq années, a réussi à décrocher la meilleure moyenne de 17,52/20 à l'examen du BEM à travers toute la daïra de Sidi-Aïch. Ce jeune prodige qui ne peut faire l'usage de son physique aura ainsi trouvé la meilleure voie d'exister : les études. Ce brillant élève a obtenu également, faut-il le souligner, une moyenne annuelle de 19,02/20.

Bravo à ce petit génie et que ses résultats fassent des émules !

A. K.

SKIKDA

Le mystère des 500 LSP de la cité Aïssa-Boukerma

Les promoteurs immobiliers ayant soumissionné pour les 500 LSP de la cité Aïssa-Boukerma en juillet 2007 attendent toujours le lancement des travaux du chantier de réalisation.

Selon notre source, le dossier ficelé est toujours sur le bureau du wali depuis des mois. «On ne comprend pas ce qui se passe au juste», dira notre interlocuteur. Les raisons du blocage demeurent mystérieuses tout autant que les autorités de wilaya accordent un intérêt particulier au logement social participatif depuis quelques années. La dernière attribution, estimée à 888 unités au niveau du site de Oued El-Ouahche, en témoigne.

La forte demande enregistrée dans la formule LSP devrait inciter les instances compétentes à répondre à l'attente des promoteurs immobiliers soumissionnaires. Ces derniers étaient plus de 200 à avoir postuler en juillet dernier pour ces 500 unités. Revigorés par le lancement des 888 de Oued El-Ouahche, ils ne se doutaient nullement que la suite des événements soit en leur défaveur et, surtout, à l'encontre des espérances des citoyens.

La position de l'administration, accentuée par le déficit en communication, a ouvert la voie à toutes les interprétations. Parmi elles, il convient de signaler celle-ci : «Les autorités veulent inciter les promoteurs à s'orienter vers la réalisation des logements sociaux locatifs et soutenir, par voie de conséquence, l'OPGI qui serait dans l'incapacité de répondre aux exigences en la matière».

Certes, ces dernières années, on enregistre un faible afflux de la part des entreprises de réalisation vers le logement social, segment du secteur de l'habitat jugé peu rentable. D'où le versement de beaucoup d'entrepreneurs, devenus entre-temps promoteurs, dans la construction des logements participatifs et/ou promotionnels.

Il n'en demeure pas que l'hypothèse signalée précédemment, assimilée à une pression de la part de quelques promoteurs, ne soit pas aussi ingénieuse. Le mieux serait peut-être de stimuler la construction des logements sociaux en procédant à des baisses du prix au mètre carré, comme celles appliquées au grand bonheur des… Chinois. Le grand perdant dans l'affaire des 500 logements sociaux participatifs de la cité Aïssa-Boukerma sont incontestablement les citoyens qui ne sont pas éligibles au logement social locatif.

Zaïd Zoheir

SIDI-BEL-ABBÈS

Le groupe Denouni à la recherche de compétences

Dans la journée du dimanche 29 juin et dans le cadre du dispositif d'emploi de jeunes diplômés et en partenariat avec l'université algérienne, le groupe Denouni, qui est à la tête de cinq filiales spécialisées dans l'importation et la vente d'engins, de fabrication de carrelage et des travaux publics et hydrauliques, et dont le siège est implanté dans la wilaya de Tlemcen.

Organise une journée de débats avec les ingénieurs diplômés de la promotion sortante de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès au niveau de la faculté des sciences de l'ingénieur et ce, afin de procéder à la sélection de compétences pour leur insertion au sein de son groupe.

Cette stratégie répond à la politique d'emploi pour les jeunes diplômés à travers tout le territoire national.

La journée thématique a pour programme l'animation d'une conférence par le P-DG du groupe, M. Abdelmadjid Denouni, sur la relation université-industrie, l'animation d'une conférence par M. Lyes Benhassel, conseiller auprès du groupe Denouni et expert Onudi sur «La stratégie développement du groupe Denouni et sa politique de management des ressources humaines», une conférence animée par Mme Nawel Feroui, directrice commerciale sous le thème «Impact d'un système de management sur la qualité ISO 9001-2000 sur les PME algériennes», une conférence de M. Djamel Benomar, directeur central des ressources humaines, sur «la politique d'intégration de jeunes diplômés dans les activités du groupe Denouni».

Enfin, trois jeunes ingénieurs activant depuis deux et trois années au sein du groupe Denouni feront des interventions sur leur vécu quotidien. La journée thématique s'achèvera avec l'animation d'une conférence de presse.

A. M.

ORAN

Un détenu décède de la tuberculose

Un détenu de la maison d'arrêt d'Oran est décédé le 26 juin dernier à l'hôpital alors qu'il était gardé en observation. De source médicale, l'on apprendra que l'homme, âgé de 35 ans, est mort des suites de la tuberculose contractée lors de son incarcération.

Un sans-abri tué à coups de couteau

B. B., un homme âgé de 40 ans, a été découvert sur la voie publique, dans la localité de Bir El-Djir. La victime, sans domicile fixe, aurait reçu de multiples coups de couteau à diverses parties du corps. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet homicide. La dépouille de la victime a été déposée au niveau de la morgue de l'hôpital d'Oran.

Un corps non identifié à Paradis-Plage

Le corps d'un homme âgé d'environ trente ans a été découvert inerte dans la partie rocheuse du lieu-dit Paradis-Plage au niveau de la zone côtière d'Oran. L'on ignore pour l'instant s'il s'agit du corps d'un harrag rejeté par la mer, ou il s'agit d'une noyade.

L'enquête diligentée par les services de la Gendarmerie nationale déterminera les causes du décès.

Z. Yacine